

La satisfaction des résidents

Taux de participation : 86%

EHPAD LE PARC

Année 2024

Remise du livret d'accueil : OUI à 28% (56% ne savent plus)

Recommandation du service à un proche : OUI à 83%



Satisfaction globale
des résidents

93.5%

98%



**Conditions
générales du séjour**

96%



**Locaux et
restauration**

90%



**L'accompagnement
et les soins**

90%



**Les services
proposés**

100%



Vos droits

8.4/10



**Note attribuée
au service**

Points positifs

- "Professionalisme, empathie de l'encadrement, du personnel soignant, du personnel paramédical et animations".
- "J'aime le cadre de vie même si nous sommes dans l'attente dans meilleur accès à la terrasse et au parc".
- 100% de satisfaction sur les relations établies avec les professionnels, le cadre de vie général de l'établissement ou encore la prise en charge de la douleur.

Point à améliorer

- "Manque de chambres individuelles"
- "L'accueil de certains résidents ne relève pas de l'EHPAD"
- "L'organisation de services empiète énormément sur les activités"
- "J'aimerais participer aux réunions du CVS"
- "Manque de sorties avec l'animation"
- "J'aimerais plus d'animations dansantes"
- "Il manque des femmes de ménage"
- "Je pense que les bouches d'aérations sont bouchées"
- "J'aimerais écouter plus de musique et regarder la TV plus souvent".
- "Du linge a été perdu"

PLAN D' ACTIONS

➡ Travailler sur les animations.

➡ Nouvelles élections du Conseil de la vie Sociale (CVS) en 2025 – Améliorer la communication autour du CVS.